

LA NOTATION ORTHOGRAPHIQUE DU SON [ŋ]

DANS QUELQUES LANGUES DU MALI

(bambara, songhaï, soninké, dogon, bozo)

Gerard GALTIER

Les Etats africains se partagent en deux attitudes quant à l'utilisation des "lettres spéciales" dans l'orthographe de leurs langues nationales : soit un refus de l'usage de ces lettres, c'est par exemple le cas de la Tanzanie pour le swahili, de la Centrafrique pour le sango ou de la Guinée pour l'ensemble de ses langues ; soit l'adoption enthousiaste de toute une série de lettres nouvelles, c'est par exemple le cas du Togo, du Bénin, du Cameroun ou de la Haute Volta qui se sont forgé des "alphabets nationaux" qui additionnent tous les sons décelables dans chacun de leurs dialectes.

Entre ces deux politiques, certains Etats hésitent encore; et c'est curieusement le cas du Mali qui a pourtant maintenant une longue pratique de l'écriture de ses langues nationales. Ainsi le bambara peut s'écrire pratiquement sans lettres spéciales vu que "è" et "ò" ont été préférées à "ɛ" et "ɔ". Néanmoins il existe une trentaine de mots de la langue qui doivent s'écrire avec "ŋ" en position initiale.

Récemment, en 1982, un décret officiel établi sous la pression de quelques linguistes a essayé, en outre, d'imposer l'usage des lettres "ɛ", "ɔ" et "ɶ" (à la place de "ny"); mais le Service de l'Alphabétisation et le journal "Kibaru" ont réussi à maintenir l'utilisation de "è", "ò" et "ny" comme par le passé.

Aussi, jusqu'à l'heure actuelle, la seule lettre spéciale utilisée en bambara est "ŋ". La situation est la même dans la plupart des autres langues du Mali, mis à part le peul et le tamachek (dont les spécialistes ont l'air d'affectionner les symboles phonétiques et autres lettres crossées). En fait, comme nous allons le montrer, la lettre "ŋ" est inutile dans la majorité des langues du Mali, où elle peut être remplacée selon les cas par "ng" ou "nw", ce qui permettrait à ces langues d'être transcrites avec les machines à écrire et les imprimantes habituelles.

L'on constate par ailleurs, qu'outre la facilité d'impression graphique, l'utilisation de "ng" ou de "nw" contribue à l'unification de parlars voisins dans une seule langue normalisée, alors que l'usage de "ŋ" correspond généralement au choix d'un dialecte particulier que l'on veut imposer à l'ensemble des locuteurs d'une langue.

LE BAMBARA

Lors de la Réunion d'experts pour l'unification des alphabets africains, organisée par l'UNESCO à Bamako en 1966, la commission mandingue proposa de représenter le son [ŋ] par le digraphe "nw" "pour des raisons d'alignement

dialectal" internes au groupe mandingue. Cette commission regroupait les plus grands spécialistes mondiaux de la langue mandingue ainsi que les responsables des services d'alphabétisation du Mali et de la Guinée. Par la suite, pour aligner l'alphabet bambara avec celui des autres langues du Mali (en fait, essentiellement le peul), les propositions de la commission ne furent pas respectées : par exemple "ty" et "dy" furent remplacés par "c" et "j", ce qui n'était pas trop grave (bien que cela rompt l'harmonie de la série des palatales et palatalisées, ty, dy, sy, ny, fy, my, etc.) et surtout "nw" fut remplacé par "ŋ".

A de nombreuses reprises, des voix se sont élevées au Mali pour réclamer le retour au digraphe "nw" et l'abandon de "ŋ" dans l'orthographe du bambara. Ce fut par exemple, en 1973, le cas de la section linguistique de l'Institut des Sciences Humaines du Mali, composée à l'époque d'Adama Samassékou, Mamadou Doucouré, Boubacar Travélé, Balamoussa Keïta et Minabé Diarra (voir revue "Sankoré" n° 4, Bamako, janvier 1974, p. 150). Le Père Charles Bailleul, auteur du meilleur dictionnaire bambara disponible actuellement, est du même avis.

Remarquons que cette réforme ne concernerait qu'un nombre très limité de mots, car en pratique la lettre "ŋ" n'intervient en bambara écrit qu'en position initiale et dans seulement une trentaine de mots assez rares et spécialisés. En effet, le son [ŋ] est fréquent en position intervocalique, mais il est alors une variante dialectale de /Ng/ et les règles orthographiques du bambara précisent qu'en cas

de choix entre "ŋ" et "ng", il faut écrire "ng". Ce qui fait que l'on écrit "fanga" et non "faŋa" (force), "dingè" et non "diŋè" (trou), "singa" et non "siŋa" (prêter). Nous nous rendons ainsi compte qu'en position intervocalique, [ŋ] se transcrit toujours "ng".

Par ailleurs, comme l'avait bien vu la commission mandingue de 1966, si l'on fait une analyse dialectale des réalisations de "ŋ" initial, l'on constate qu'il se prononce selon les parlers bambaras [ŋ] ou [ŋw] et qu'il correspond à [w] en malinké de Guinée. Il serait donc avantageux dans le cadre d'une unification inter-mandingue de supprimer de l'alphabet le signe "ŋ" et de le remplacer par le digraphe diaphonique "nw" qui n'apparaîtrait qu'en position initiale et se prononcerait selon les parlers [ŋ], [ŋw] ou [w]. Exemple : "nwòmí" (galette de mil) pourrait se prononcer [ŋòmí], [ŋwòmí], [wòmí], etc.

Il apparaît donc en bambara, et plus généralement en mandingue, que le son [ŋ] se transcrit "ng" en position intervocalique et qu'il convient de le noter "nw" en position initiale.

LE SONGHAI

Le songhaï est encore peu écrit au Mali. Néanmoins la lettre "ŋ" figure en bonne place dans son alphabet. En effet le son [ŋ] peut apparaître aussi bien en position initiale, intervocalique que finale, bien que comme en bambara son occurrence soit assez rare.

Comme en mandingue, si l'on veut se limiter à la transcription d'un dialecte isolé, la lettre "ŋ" peut rendre des services ; cependant dans le cadre d'une unification diaphonique (inter-dialectale), l'on s'aperçoit qu'il vaut mieux remplacer "ŋ" par une autre transcription.

En position initiale la fréquence d'apparition du son [ŋ] est faible et sensiblement équivalente à celle du bambara. Or comme tous les spécialistes l'ont remarqué, en cette position, le [ŋ] du songhaï du Mali correspond à [ŋw] en djerma du Niger et dendi du Bénin. Dans le cadre d'une unification songhaï-djerma-dendi, il faudrait donc choisir le digraphe diaphonique "nw" pouvant se prononcer [ŋ] ou [ŋw]. Exemple : "nwa" (manger) pourrait correspondre à [ŋa] et [ŋwa] (notons que ce mot est bien distinct de "nga", lui).

En position intervocalique, comme l'a bien montré Robert NICOLAI (1981, p. 156) le son [ŋ] est rare et est issu d'un affaiblissement historique de /Ng/ dans le contexte /a -a/ ou /o - o/. C'est ainsi que la forme [haŋga] (oreille) du djerma correspond à [haŋa] en songhaï. Le digraphe diaphonique "ng" pouvant se prononcer [ŋg] ou [ŋ] permet donc d'unifier toutes les prononciations, et c'est la forme "hanga" qui convient pour le mot ci-dessus.

Les linguistes ont du reste bien de la peine à trouver des oppositions [ŋ]/[ŋg] qui justifieraient l'existence d'un phonème /ŋ/ en position intervocalique. Par exemple Nicole TERSIS (1972, pp. 67-68), pour proposer un phonème /ŋ/, est obligée d'opposer les mots "bàngàáy" (les mares)

et "bàngàáy" (les hippopotames) à la forme définie plurielle. Cependant ces mêmes termes se distinguent essentiellement par leurs terminaisons dans les autres formes nominales :

"bangu" : une mare

"baja" : un hippopotame

"bangoo" : la mare

"bajaa" : l'hippopotame

"banguyã" : des mares

"banjayã" : des hippopotames

Ainsi la règle dégagée par Robert NICOLAI reste valable, vu que ainsi que cela apparaît dans la forme de base (indéfinie) [baja] (hippopotame) on retrouve [ŋ] dans le contexte [a - a], alors que dans la forme [bangu] (mare), [ŋg] subsiste dans le contexte [a - u]. Par ailleurs, dans le cadre d'une orthographe songhaï diaphonique, ces deux termes seraient encore mieux distingués, car il faudrait alors écrire "mbanga" ou "nbanga" et non "banga" pour le mot hippopotame.

La position finale est apparentée à la position intervocalique, vu que par la dérivation une consonne finale peut se retrouver en position médiane. Aussi il convient de transcrire les quelques [ŋ] de cette position avec le digraphe "ng". Exemple :

[kãŋ] -> "kang" : tomber

[kãŋãndi] -> "kangandi" : faire tomber

[kãŋyãŋ] -> "kangyang" : chute

Nous voyons donc qu'en songhaï-djerma, il est souhaitable de transcrire le son [ŋ], "nw" en position initiale et "ng" en position intervocalique et finale. Cette conclusion est intéressante dans la mesure où elle est analogue au cas du bambara analysé précédemment.

LE SONINKÉ

De 1972 à 1978, le groupe d'étude soninké de la DNAFLA (Direction Nationale de l'Alphabétisation Fonctionnelle et de la Linguistique Appliquée, Bamako, Mali) s'est toujours prononcé pour la transcription "nw" du son [ŋ]. C'est aussi la transcription adoptée dans le "Lexique soninké-français" que nous avons réalisé avec Zeïdi DRAMÉ et Makan DANTIOKO, et qui a été publié à la DNAFLA en 1979. De même, le groupe soninké des étudiants du Caire, qui est l'un des plus actifs qui soient, utilise jusqu'à aujourd'hui, la notation "nw" dans ses diverses publications. Cependant depuis les "Journées d'étude sur les langues maliennes" organisées par la DNAFLA en décembre 1979, c'est la lettre "ŋ" qui a été officialisée pour représenter le son [ŋ] du soninké (et de toutes les langues maliennes).

En soninké le son [ŋ] est très fréquent ; aussi la décision de décembre 1979 a entraîné de nombreux problèmes pratiques pour l'impression de la langue. En outre nul ne sait s'il faut écrire en position intervocalique "ŋ", "nŋ" ou "ŋŋ".

Quant à nous, auteur d'un lexique soninké, ayant donc examiné chaque mot de la langue l'un après l'autre, il

nous semble qu'il est préférable de revenir à la notation "nw". En effet, en soninké, le phonème /w/ doit s'interpréter comme vélaire et non comme labiovélaire, et dans cette langue, comme on le sait, toute succession /Nw/ se transforme en [ŋ]. Par exemple "a d'an wari" (il t'a vu) se prononce [adãŋari]. En outre le son [ŋ] a ceci de particulier qu'il se comporte en position initiale comme une consonne simple et en position intervocalique comme une consonne double (catégorie comprenant les géminées et les prénasalisées). Par exemple, l'on ne trouve jamais de voyelles longues avant le son [ŋ], ce qui serait le cas s'il était une consonne simple.

Selon Claire GRÉGOIRE ("Mandenkan", n° 13, p. 16), il y aurait une opposition en soninké entre /ŋ/ et /ŋŋ/ en position intervocalique. On aurait par exemple /turuŋe/ (hyène) et /buluŋŋe/ (vestibule). Un tel fait peut justifier l'orthographe "ŋ" afin de pouvoir opposer la simple à la double dans l'écriture. Mais en réalité, rien ne distingue les terminaisons /uŋe/ et /uŋŋe/ de ces deux mots, ni du point de vue phonique, ni du point de vue morphologique. L'on doit supposer que Claire GRÉGOIRE, qui a travaillé sans informateur, a trouvé ces mots dans deux sources écrites différentes.

Par ailleurs en soninké [ŋ] ne se confond absolument pas avec [ŋg]. Par exemple [sãŋga] noté "sanga" (s'amuser) et [tõŋge] noté "tonge" (houe) sont tout à fait distincts de [sãŋa] noté "sanwa" (deuil) et de [tõŋe] noté "tonwe" (amende). Ainsi on a là une situation bien différente de

celle du songhaï et du bambara.

Il convient donc, en soninké, de transcrire le son [ŋ] avec le digraphe "nw", aussi bien en position initiale qu'en position intervocalique.

LE DOGON

Grâce aux enquêtes que nous avons effectuées en 1976-1977 avec Paul GUINDO et Patrice TOGO, il a été possible de démontrer que c'est le dialecte toro-so de Sangha qui est le plus central de tous les parlers dogons (qui sont très diversifiés) et le mieux compris de l'ensemble de la population dogon. En conséquence de quoi, c'est le dialecte toro-so de Sangha qui a été choisi comme base du dogon écrit normalisé. Notons par ailleurs que ce même parler avait déjà été choisi comme langue d'évangélisation par la mission protestante et qu'il bénéficiait d'un dictionnaire réalisée par Geneviève CALAME-GRIAULE.

Pour simplifier l'orthographe du dogon et la rapprocher du bambara, l'on a remplacé les voyelles ouvertes notées "ɛ" et "ɔ" par la mission protestante par "è" et "ò" et les voyelles nasales notées "ĩ" par "Vn". Par exemple, "kĩu" (flèche) est devenu "kèhu". Ainsi l'on aurait pu croire que le dogon se transcrirait désormais sans aucune lettre nouvelle. Au contraire, depuis 1979, il a été décidé officiellement de transcrire le son [ŋ] avec la lettre "ŋ" alors que la mission protestante l'avait toujours transcrit "ng" et que le groupe de travail dogon de la DNAFLA était lui aussi partisan de "ng". Ce qui fait que malgré les

réformes apportées à l'orthographe "protestante", il y a toujours en dogon une lettre, le "ŋ", difficile à transcrire.

Le choix de "ng" est justifié par des considérations dialectales. Par exemple [jaŋa] (lire) du toro-so correspond à [jãŋga] dans les parlers toambo et donno. On ne trouve pas en toro-so (base du dogon standard) de disyllabes de forme [CŷgV] ; en effet un mot de ce type se transforme automatiquement en [CVŋV]. Néanmoins, il faut préciser qu'il existe quelques rares mots de trois syllabes ou plus, où l'on trouve des suites /Ng/. Ces quelques mots contiennent une syllabe redoublée commençant par /g/ ou peuvent être des emprunts étrangers. Par exemple, [giŋgifu], harpe-luth, ou [mãŋgoro], mangue (emprunt en bambara). Ce type de mots n'entre jamais en opposition avec ceux possédant [ŋ]. Du reste, par un phénomène d'hypercorrection, le lexique dogon de la DNAFLA note le plus souvent "ŋ" les rares mots possédant [ŋg]. On y trouve ainsi la forme "giŋinru" au lieu de "ginginru".

Aussi la solution la plus simple nous semble être d'écrire toujours "ng", dont on saura qu'il doit être généralement lu [ŋ] mais aussi [ŋg] dans quelques cas prévisibles et très particuliers. Notons enfin qu'en dogon standard, le son [ŋ] n'existe pas en position initiale, mais uniquement en position intervocalique. Ainsi la transcription conseillée ici est identique à celle déjà pratiquée en bambara et à celle que nous proposons pour le songhaï.

LE BOZO

Le bozo est doté depuis 1979 d'un alphabet officiel, dans lequel comme dans la plupart des langues du Mali, la seule lettre spéciale est "ŋ". Comme le montre le lexique bozo de la DNAFLA de 1982, cette lettre "ŋ" apparaît dans un nombre très limité de mots, en positions initiale et intervocalique.

Le lexique bozo de la DNAFLA est essentiellement basé sur le parler de Diafarabé. Et il est vraisemblable que dans ce parler l'on puisse effectivement établir l'existence d'un phonème /g/ (selon la phonologie structurale traditionnelle). Néanmoins, il faut savoir que le bozo est divisé en un grand nombre de dialectes et comme le montre le travail de J. DAGET, M. KONIPO et M. SANANKOUA sur "la Langue bozo" (basé essentiellement sur le parler de Mopti), le [ŋ] intervocalique du bozo de Diafarabé correspond généralement à [ŋg] dans le bozo de Mopti. Aussi, si l'on prend en considération, non pas un seul parler, mais l'ensemble du bozo, il n'est pas sûr que l'on puisse opposer un phonème /g/ à la séquence /Ng/. Par exemple, là où le lexique de la DNAFLA note "nyŋa" (mauvais) et "balanŋa" (chaland), DAGET note "nyingga" et balãŋga". Il nous semble donc évident que "nyingga" et "balanŋa" sont les meilleures formules pour une orthographe normalisée.

Le lexique bozo oppose en position médiane des séquences "nŋ" à "ŋ". Mais cette distinction, qui s'apparente aux hésitations du soninké entre "ŋ", "nŋ" et "ŋŋ", ne nous semble guère significative. Ainsi l'opposition entre "baŋa"

(oiseau "tisserin gendarme") et "banja" (récits en songhaï archaïque) s'applique à des mots issus de parlars différents. Si le tisserin s'appelle bien [baŋa] à Diafarabé, il se nomme [kobo] ou [jãŋka] ailleurs ; quant aux récits du "banja", ils concernent la région du lac Débo, bien plus au nord que Diafarabé. De même, selon le lexique, le mot "saŋa" (poisson "Gymnarchus niloticus") s'oppose à "sanga" (panier). Mais à Mopti, selon DAGET, le poisson devient "sãŋgo" et le panier "saŋga". Aussi l'on peut se demander si dans une langue écrite normalisée, ces deux mots ne seraient pas mieux distingués sous la forme "sango" (poisson) et "sanga" (panier).

Le lexique bozo de la DNAFLA oppose encore quelques mots avec "ng" à ceux avec "ŋ" ou "nŋ", essentiellement dans le contexte /Ca - a/. Néanmoins, cette opposition, si elle existe réellement dans le dialecte de Diafarabé, n'est pas confirmée par DAGET dans les autres parlars, notamment celui de Mopti. Ainsi l'on trouve dans le lexique des paires telles que "tanga" (pièce de 50 centimes) et "tanŋa" (jarre). Or pour ces mêmes mots, DAGET écrit "tãŋka" et "tãŋga". Il semble en l'occurrence que ces deux termes seraient le mieux distingués sous les formes "tanka" et "tanga", d'autant plus que "tanka" (pièce de 50 centimes) est aussi la forme que l'on trouve dans d'autres langues du Mali telles que le soninké et le songhaï. Dans le cadre d'un bozo normalisé, la notation "ng" semble donc la meilleure, en position intervocalique, pour les prononciations évoluant entre [ŋ] et [ŋg], et "nk" la meilleure pour celles évoluant entre [ŋg] et [ŋk] (ainsi que c'est la règle en bambara).

Pour ce qui est de la position initiale, l'on trouve sur le lexique de la DNAFLA, 11 mots commençant par "ŋ" (devant a, ò et u), 3 mots commençant par "ŋw" (devant a et ò) et 3 mots commençant par "ŋy" (devant è), mais aucun mot commençant par "ng".

Pour les mots commençant par [ŋ], la notation "ng" semble la plus simple. Exemples : "ngamasi" gratter et "ngòngòn" captif (on a [ŋãŋɔ] à Diafarabé et [ŋɔŋgɔ] à Mopti).

Pour les mots commençant par [ŋw], "nw" semble la meilleure solution, "w" devant être considéré comme une vélaire et "nw" s'intégrant à la série de "kw" et de "gw". Exemple : "nware" quémander, implorer. Notons de même que l'on a en songhaï la forme [ŋaarey] (quémander, implorer) que nous proposons de transcrire "nwaarey".

Pour les mots commençant par [ŋy], nous manquons d'information pour proposer une solution.

Il apparaît donc que dans la plupart des mots bozos, [ŋ] peut se transcrire "ng" et que dans quelques rares termes, il doit se transcrire "nw". Ainsi que nous l'avons déjà remarqué, cette solution est similaire aux cas du bambara, du songhaï et du dogon.

LE BOBO (BOMU), LE SÉNOUFO-MINYANKA, LE PEUL ET LE TAMACHER

L'alphabet officiel du Mali ne prévoit pas de "ŋ" en bobo ; aussi le problème ne se pose pas pour cette langue.

Concernant le sénoufo-minyanka, n'ayant jamais fait d'enquête personnelle sur cette langue, nous éviterons de

nous prononcer sur la notation du son [ŋ].

Le son [ŋ] du peul est transcrit "nh" dans l'alphabet officiel de Guinée. Par ailleurs, à la réunion UNESCO de Niamey de juillet 1978, le linguiste nigérian Ibrahim Makoshy avait proposé de remplacer le "ŋ" de l'alphabet international peul par "ng" comme cela avait déjà été évoqué en 1966 à Bamako. Cependant sans nous prononcer nous-même sur la valeur particulière de ces notations, nous constaterons que modifier le "ŋ" du peul ne présente un intérêt que si l'on en fait autant pour les autres "lettres crossées" de cette langue : "ɓ", "ɗ" et "ɣ". Ceci serait éventuellement envisageable dans le cadre d'un accord entre la Guinée et le Mali. Néanmoins, dans l'état actuel des choses, la plupart des usagers de la langue peule semblent fermement attachés aux lettres crossées. Aussi nous ne proposerons aucune modification du "ŋ" peul. Par ailleurs, ce qui est important pour la promotion des langues africaines n'est pas l'existence d'un alphabet national totalement unifié et valable pour toutes les langues de l'Etat, mais c'est l'existence d'une orthographe unifiée valable pour une même langue quel que soit le pays concerné. Il importe donc que la possibilité accordée à la langue peule d'utiliser la lettre "ŋ" ne s'impose pas arbitrairement aux autres langues du Mali.

En tamachek, il serait vraisemblablement possible de ne pas utiliser la lettre "ŋ" et par ailleurs le son [ŋ] n'existe que dans certains parlars. Néanmoins nous remarquons dans l'alphabet tamachek du Mali des lettres telles que "ə, ɣ, ɣ̣, ɣ̣̣ et ɣ̣̣̣" qui témoignent du choix

délibéré d'utiliser l'Alphabet Phonétique International. Ce cas est différent d'autres langues du Mali, telles que le soninké, le bambara et le dogon, dont les usagers ont toujours essayé d'éviter l'utilisation de lettres nouvelles. Au contraire, il est assez proche du cas du kabyle pour lequel, en France, de nombreux enseignants utilisent des lettres phonétiques telles que "ɣ". Nous n'interviendrons donc pas dans ce domaine des langues berbères pour lequel des options claires et tranchées ont été prises par les intéressés eux-mêmes, même si nous ne les approuvons pas.

LA NOTATION "NH"

La Guinée utilise le digraphe "nh" pour noter le son [ŋ] en soussou et en peul (mais non en malinké où il n'existe pas) ; par ailleurs à la Réunion de Bamako de 1966, "nh" avait été l'une des options évoquée pour le songhaï à côté de "ŋ" et de "ñ". Il est donc légitime d'évaluer son utilité pour les diverses langues du Mali. En fait l'on constate que la graphie "nh" ne présente aucun intérêt pour le bambara, le soninké et le dogon. En soninké, par ailleurs, les suites /Nh/ se transforment en [mp] dans les dialectes du Mali. Et en dogon standard, des séquences "nh" sont déjà utilisées dans les diphtongues nasalisées (exemple : "kènhu" flèche). En songhaï, "nh" est théoriquement possible, mais "ng" nous semble préférable ; par exemple la graphie "kangyang" de [kãŋyãŋ] (chute) paraît plus acceptable que "kanhyanh". En bozo, les informations que nous possédons nous amènent à préférer "ng" ; néanmoins

il n'est pas impossible que, pour cette langue particulière, d'autres données phonologiques, morphophonologiques et dialectologiques indiquent que "nh" pourrait rendre des services dans certains cas.

CONCLUSION

Nous constatons donc que dans les langues du Mali que nous avons étudiées il est possible de remplacer le signe "ŋ" par "ng" ou "nw", ce qui permettrait de les doter d'un alphabet sans aucune lettre nouvelle (hormis "ò"). En outre, nous constatons, même si ce n'était pas notre souci premier, qu'une règle générale peut être établie : soit utiliser "nw" dans tous les cas (soninké) ; soit utiliser "ng" dans tous les cas (dogon et bozo avec des nuances) ; soit utiliser "nw" en position initiale et "ng" en position intervocalique (bambara et songhaï).

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- DAGET J., KONIPO M. et SANANKOUA M., la Langue bozo, Bamako, IFAN, 1953.
- DNAFLA, Lexique dogon-français, Bamako, 1979.
- , Guide de transcription et de lecture du dogon, Bamako, 1982.
- , Guide de transcription et Lexique bozo, Bamako, 1982.
- , Règles d'orthographe des langues nationales, Bamako, 1982.
- GALTIER Gérard, Problèmes dialectologiques et phonographématiques des parlers mandingues, thèse de 3e cycle de l'Université Paris VII, Institut Charles V, 1980.
- , Listes manuscrites de mots en songhaï, dogon et bozo, recueillies entre 1972 et 1978.
- GALTIER G., DRAMÉ Z. et DANTIOKO M., Lexique soninké-français, Bamako, DNAFLA, 1979.
- NICOLAÏ Robert, les Dialectes du songhaï, Paris, SELAF, 1981.
- TERSIS Nicole, le Zarma, Paris, SELAF, 1972.
- UNESCO, Réunion d'un groupe d'experts pour l'unification des alphabets des langues nationales, Bamako, Mali - Rapport final, Paris, 1966.